

Bureau de la métropole du 27 septembre 2019

COMPTE RENDU

Date de convocation
13 septembre 2019

Conseillers en exercice
36

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 27 septembre 2019 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M. Y. GUEVEL, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. PICHON, Mme S. JESTIN, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

Mme I. MELSCOET, M. R. SALAMI, Conseillers délégués.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Mme I. MONTANARI, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, M. B. RIOUAL, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

DEVELOPPEMENT

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

- | | | |
|----------------------|--|---------------------------------|
| B 2019-09-230 | <p>- ESC Force Ouest - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest.</p> <p><i>Brest métropole souhaite renouveler en 2019 son soutien à l'association ESC Force Ouest, qui porte l'activité de l'école supérieure de commerce de Brest « Brest Business School (BBS) ». Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer une convention financière annuelle avec l'association précitée et d'approuver le versement d'une somme de 115 000 €.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-09-231 | <p>- IRT b-com - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'IRT b-com.</p> <p><i>Depuis 2013, Brest métropole soutient l'activité de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) b-com, nouvel outil de recherche collaborative créé dans le cadre de la 1ère vague du Programme d'investissements d'Avenir en 2012. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de renouveler le soutien apporté à l'IRT et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention financière 2019.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-09-232 | <p>- SATT Ouest Valorisation - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et la SATT Ouest Valorisation.</p> <p><i>La Société d'Accélération et de Transfert de Technologie (SATT), créée dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 1), est l'outil de valorisation de la recherche des principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche dans l'Ouest. Ses actions visent à améliorer la capacité d'innovation des établissements publics et à transférer des technologies éprouvées et des expertises de pointe vers les entreprises. Brest métropole souhaite conventionner avec la SATT pour disposer d'une vision plus fine de l'activité technologique et scientifique sur son territoire qui vienne alimenter ses réflexions stratégiques en matière d'innovation Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention de partenariat avec la SATT Ouest Valorisation.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- Stratégie et prospective

B 2019-09-233

- Technopôle Brest Iroise - Approbation d'un projet d'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs entre Brest métropole et l'association du Technopôle Brest Iroise

Par délibération en date du 24 mai 2019, le Bureau de la métropole a adopté le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs liant Brest métropole à l'association du Technopôle Brest-Iroise pendant 3 ans. Le présent avenant complète cette convention en précisant le programme d'actions du technopôle pour l'année 2019. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ce projet d'avenant et d'autoriser le versement de la subvention correspondante.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ
M. GOURTAY ne
prend pas part au vote**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

B 2019-09-234

- Pôle de compétitivité Images & Réseaux - Projet AN DRO - Approbation de la participation financière de Brest métropole au Projet AN DRO.

e projet AN DRO a été labellisé par le Pôle Images & Réseaux le 3 juin 2019. Il vise à développer une solution innovante permettant de détecter, identifier et localiser tous types de drones. Il est proposé aux collectivités locales bretonnes de participer au financement de ce projet. Brest métropole est sollicitée à hauteur de 63 571 €. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'implication financière de Brest métropole dans ce projet.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Développement Economique

B 2019-09-235

- Pépinière urbaine d'entreprises – Aide aux propriétaires de pas-de-porte vacants : attribution de subventions

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux propriétaires de pas-de-porte vacants, dont la liste est jointe à la présente délibération

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest concernant
l'attribution d'une
subvention à la SCI
Moraliza
M. GOURTAY ne
prend pas part au vote**

B 2019-09-236

- Manager de centre-ville - Approbation d'un projet de convention partenariale de gestion.

Les missions du manager de centre-ville sont au centre du partenariat de Brest métropole et de ses partenaires pour accompagner la dynamique commerciale du cœur de métropole. Ainsi, il est proposé, au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de gestion du manager entre Brest métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine de Brest, l'association des commerçants du centre-ville « les Vitrites de Brest » et le représentant de la marque « Cœur de Jaurès » et d'autoriser le président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-237

- Heol - Approbation de l'adhésion initiale de Brest métropole à l'association Heol. Cotisation 2019.

L'association HEOL porte la monnaie locale complémentaire du Pays de Brest. L'association s'est engagée dans la dématérialisation de cette monnaie qui sera effective à compter de septembre 2019. Brest métropole souhaite adhérer à l'association afin de pouvoir proposer à ses usagers de payer en heol numérique dans les régies communautaires ou municipales. Le montant de la cotisation s'établit à 3 566 € pour les mois de septembre à décembre 2019. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion initiale à cette association.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre: Les groupes
GICA et
Rassemblement pour
Brest
Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

B 2019-09-238

- Don Bosco - Approbation d'un projet de convention annuelle avec l'association Don Bosco pour deux chantiers d'insertion. Attribution de subventions 2019.

L'association Don Bosco sollicite Brest métropole pour le soutien de ses deux chantiers d'insertion localisés sur Brest : travaux de second-œuvre bâtiment et activités de réparation mécanique. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'attribuer à l'association pour 2019 une subvention de fonctionnement de 26 000 € ainsi qu'une subvention d'investissement de 10 000 €, d'approuver les termes du projet de convention de partenariat ci-joint et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-239

- **SIMI 2019 (Salon de l'immobilier d'entreprise)**
- **Approbation d'un projet de convention avec Nantes Saint-Nazaire Développement**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de participer au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) du 11 au 13 décembre 2019 en partenariat avec Nantes, Angers, Rennes et Saint-Nazaire, dans le cadre du Pôle métropolitain Loire-Bretagne. La contribution financière pour cette opération s'élève à 39 300 euros et sera versée à Nantes Saint-Nazaire Développement, maître d'oeuvre de l'opération pour les cinq agglomérations associées. Cette action est encadrée par le projet de convention de partenariat joint à la présente délibération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-240

RETIRE

FINANCES

- Commande publique

B 2019-09-241

- **Adhésion à la centrale d'achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition de marchés de fourniture de cartes, étuis et lecteurs pour les cartes KorriGo Services**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion à la centrale d'achat de Mégalis Bretagne pour la mise à disposition de marchés de fourniture de cartes, étuis et lecteurs pour les cartes KorriGo Services, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-242

- **Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la société Eau du Ponant, Société Publique Locale dans le domaine des travaux de voirie.**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la société Eau du Ponant, Société Publique Locale dans le domaine des travaux de voirie, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Garanties d'Emprunts

B 2019-09-243

- Octroi d'une garantie à première demande au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale, agence de financement des collectivités locales.
Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'octroyer au titre de l'année 2019 la garantie à première demande de certains engagements au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale et d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

B 2019-09-244

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SACP d'HLM Le Logis Breton pour un prêt d'un montant total de 1 480 620 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 9 maisons individuelles, Résidence La Valbelle, rue d'Ouessant au RELECQ-KERHUON.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 1 480 620 € souscrit par la SACP d'HLM Le Logis Breton auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS
Abstention: Les groupes Rassemblement pour Brest et Brest Nouvelle Alternative

B 2019-09-245

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SACP d'HLM Le Logis Breton pour un prêt d'un montant total de 1 329 354 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 8 maisons individuelles, Résidence Saint-Mathieu, rue de Bannec au RELECQ-KERHUON.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 1 329 354 € souscrit par la SACP d'HLM Le Logis Breton auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS
Abstention: Les groupes Rassemblement pour Brest et Brest Nouvelle Alternative

B 2019-09-246

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SPL SOTRAVAL à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 750 000 € contracté auprès de La Banque Postale pour le financement d'investissements sur l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets du Spertot permettant d'améliorer sa performance.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 750 000 € souscrit par SOTRAVAL auprès de La Banque Postale, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B 2019-09-247

- Approbation d'une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % à Brest Métropole Aménagement pour un prêt d'un montant total de 7 200 000 € contracté auprès de La Banque Postale pour le financement des travaux du Pôle des excellences maritimes du Plateau des Capucins à Brest.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 80 % pour un prêt d'un montant total de 7 200 000 € souscrit par Brest Métropole Aménagement auprès de La Banque Postale et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

B 2019-09-248

- Approbation d'une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % à Brest Métropole Aménagement pour un prêt d'un montant total de 1 600 000 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour le financement des travaux de la 2ème tranche de l'opération ZAC de Penhoat à GOUESNOU.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 80 % pour un prêt d'un montant total de 1 600 000 € souscrit par Brest Métropole Aménagement auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Les
groupes
Rassemblement pour
Brest et Brest
Nouvelle Alternative**

B 2019-09-249

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SPL SOTRAVAL à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 750 000 € contracté auprès du Crédit Agricole du Finistère pour le financement d'investissements sur l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets du Spernot permettant d'améliorer sa performance.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 2 750 000 € souscrit par SOTRAVAL auprès du Crédit Agricole du Finistère, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

B 2019-09-250

- Convention relative au transport et à l'affranchissement du courrier entre Brest métropole et Brest Événements Nautiques

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et Brest Événements Nautiques relatif au transport et à l'affranchissement du courrier et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ressources Humaines

B 2019-09-251

- Convention financière avec l'Association Sportive Métropolitaine de Brest (ASMB) pour l'année 2019.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le projet de convention financière 2019 entre Brest métropole et l'Association Sportive Métropolitaine de Brest (ASMB) et d'autoriser le versement de la subvention correspondante.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Patrimoine

B 2019-09-252

- Mise en vente des matériels roulants et autres matériels inutilisés

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la mise en vente aux enchères des matériels roulants (lot1) et des autres matériels (lot2) inutilisés par les services de Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-253

- Demandes d'autorisations d'urbanisme

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

SERVICES A LA POPULATION

B 2019-09-254

- SA Stade Brestois 29 : approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2019-2020.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du stade Brestois 29 pour la saison 2019 – 2020 et d'autoriser le président ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
Abstention: Le groupe
Europe Ecologie Les
Verts

- B 2019-09-255** - **Moulin Blanc : réalisation de l'extension du bâtiment modulaire du centre nautique du Moulin Blanc - 1^{er} étage - fonds de concours.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à accepter un fonds de concours proposé par l'Université de Bretagne Occidentale pour l'opération d'extension du bâtiment modulaire du centre nautique du Moulin Blanc et à signer tout document y afférent.
- Equipements d'Agglomération
- B 2019-09-256** - **Musée des beaux-arts - Don d'oeuvre - Approbation d'un projet de convention de don d'œuvre entre Madame Brigitte Lombard et Brest métropole.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de don d'œuvre entre Brest métropole et Madame Brigitte Lombard et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.
- B 2019-09-257** - **Musée des Beaux - Arts - ADAO - Approbation d'un projet de contrat de coréalisation entre Brest métropole et l'Association pour le Développement des Arts de l'Oralité (ADAO) dans le cadre du festival 'Grande Marée' 2019.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de contrat de coréalisation entre Brest métropole et l'Association pour le Développement des Arts de l'Oralité (ADAO) dans le cadre du festival « Grande Marée » 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- B 2019-09-258** - **Musée des beaux-arts - Demande de subvention auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) pour l'exposition temporaire participative programmée au Musée des Beaux-Arts de février à mai 2020.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) une subvention, au taux le plus élevé, pour l'exposition temporaire participative programmée au Musée des Beaux-Arts de février à mai 2020.
- B 2019-09-259** - **Musée des beaux-arts - ADRA - Adhésion de Brest métropole à l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA).** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA) et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

- Ecologie urbaine

B 2019-09-260

- Approbation du projet de convention de participation financière au profit de Sotraval relatif à la surprime assurancielle des installations de productions d'électricité photovoltaïque sur le patrimoine public Ville et métropole.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de financement participatif pour un montant de 34 312,50 € TTC relatif à la surprime assurantielle d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur le patrimoine public ville et métropole, avec Sotraval, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-261

- Mise à jour des cartes stratégiques de bruit aux abords des infrastructures de transport et industrielles, et nouvelle consultation du public sur le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement de Brest métropole.

En application du code de l'environnement, les cartes de bruit et le plan de prévention du bruit dans l'environnement, approuvés respectivement le 30 septembre 2016 et le 28 septembre 2018, sont mis à jour pour répondre à la 3ème échéance réglementaire. Conformément à cette réglementation, le nouveau projet de plan de prévention, même inchangé dans ses orientations et actions, doit être mis à nouveau à la disposition du public durant deux mois. Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver ce nouveau projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

B 2019-09-262

- Appels à projets - Candidature et demande de subventions auprès de l'Ademe et de la Région Bretagne pour une étude de planification énergétique et la mobilisation citoyenne du plan climat.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès de l'Ademe et de la Région pour la réalisation d'une étude de de planification énergétique portée par le Pôle Métropolitain du Pays de Brest et pour le programme de mobilisation citoyenne à la transition énergétique et à entreprendre toute action relative à ces deux projets.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-263

- Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation d'une étude concourant du zonage d'eaux pluviales métropolitain.

Il est proposé au au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation des études concourant à l'élaboration du zonage des eaux pluviales de Brest métropole.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-264

- Demande de subventions auprès de l'Agence de L'eau Loire Bretagne pour la réalisation de projets pilotes de déconnexion de surfaces actives des réseaux.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation de projets pilotes de gestion intégrée des eaux pluviales.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-265

- Demande de subventions auprès de l'Agence de L'eau Loire Bretagne pour la mise en œuvre d'actions d'animation et de sensibilisation de la politique de gestion des eaux pluviales.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation des actions d'animation et de sensibilisation concourant à la mise en œuvre de la politique de déconnexion et de gestion des eaux pluviales de Brest métropole.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Biodiversité

B 2019-09-266

- Conservatoire Botanique National de Brest - Approbation d'un avenant n°2 à la convention cadre de partenariat pluriannuel entre Brest métropole et le Conservatoire Botanique National de Brest pour l'année 2019.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°2 pour l'année 2019 à la convention cadre de partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ
M. GUELLEC ne
prend pas part au vote**

- Espace Public

B 2019-09-267

- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public des parcelles de voirie et espaces verts sur les communes de Guilers, de Plouzané et du Relecq-Kerhuon.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquiescer à titre gratuit et de classer dans le domaine public des parcelles de voirie et espaces verts sur les communes de Guilers, de Plouzané et du Relecq-Kerhuon.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-268

- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue Paul Ramadier, lotissement Le Clos de Ribeuze à Guipavas.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquiescer à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue Paul Ramadier, lotissement Le Clos de Ribeuze à Guipavas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

URBANISME

- Politique de la Ville

B 2019-09-269

- Don Bosco - Approbation d'un projet de convention financière 2019 entre Brest métropole et l'association Don Bosco.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention financière 2019 entre Brest métropole et l'association Don Bosco pour la mise en œuvre de leurs actions soutenues par le Contrat de Ville de l'agglomération brestoise.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Mobilité

B 2019-09-270

- BAPAV - Approbation d'un avenant n°2 à la convention entre Brest métropole et l'association 'Brest à pied et à vélo' (BAPAV).

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, en application de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association « Brest à pied et à vélo », d'accorder pour l'année 2019, une subvention complémentaire de 20 000 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

B 2019-09-271

- Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : mise en place d'une formation action des professionnels du bâtiment sur la rénovation à haute performance énergétique - Adhésion au réseau DORÉMI – Programme FACILARENO

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adhérer au réseau DORÉMI et d'approuver les termes de la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

B 2019-09-272

- Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-09-273** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – actualisation des aides financières à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre de la délégation des crédits de l'Anah** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'actualiser le montant des aides financières à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH).
- B 2019-09-274** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les décisions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 396 608 €.
- B 2019-09-275** - **Fonds de Solidarité pour le Logement - Approbation d'un projet de convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère pour l'accès à l'espace sécurisé « Mon compte partenaire » dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat relative au Fonds de Solidarité pour le Logement entre la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et Brest métropole et d'autoriser le Président à signer la présente convention et les documents afférents.
- B 2019-09-276** - **Politique locale de l'habitat - Actualisation des subventions de Brest métropole à la production de logements locatifs publics.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'actualisation 2019 des subventions au logement public, en cohérence avec les préconisations des études de marché réalisées et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces dispositions.
- B 2019-09-277** - **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain multi-sites (OPAH-RU) - Approbation de la mise en œuvre d'une campagne de requalification de façades sur le secteur de Kerinou.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe d'engager une opération de requalification de façades sur le secteur de Kerinou et d'autoriser le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette opération
- B 2019-09-278** - **Politique couleur : opérations de coloration de façades - Attributions de subventions à des particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.

B 2019-09-279

- Politique couleur - Prolongation pour l'année 2020 du dispositif de subvention 'Objectif couleur' pour la qualité architecturale des opérations de coloration des façades (opérations collectives ou dans des secteurs stratégiques) menées sur Brest métropole depuis 2018.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prolonger d'un an, jusqu'au 31 décembre 2020, le dispositif de subventions « Objectif couleur » pour la qualité architecturale des opérations de coloration des façades (opérations collectives ou dans des secteurs stratégiques) menée sur Brest métropole dans le cadre de la politique sur la couleur depuis 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Aménagement

B 2019-09-280

- Projet de renouvellement urbain de Recouvrance - Rive droite - Demandes d'autorisation d'urbanisme à Brest - Quatre Moulins – Travaux d'aménagement du Jardin du 2ème Dépôt en phase transitoire dans le cadre du NPNRU.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à signer au nom de Brest métropole les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux d'aménagement transitoires du jardin du 2ème Dépôt à Brest – Quatre Moulins, dans le cadre du projet urbain de Recouvrance – Rive droite (NPNRU).

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-281

- Copropriété commerces/parking de la place Napoléon III à Brest-Bellevue - Attribution d'une subvention d'investissement à la copropriété commerces/parkings pour mise en sécurité de la galerie souterraine.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la décision d'attribution d'une subvention d'investissement au profit de la copropriété commerces/parkings de la place Napoléon III à Brest-Bellevue, pour la mise en sécurité de la galerie souterraine.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Affaires Foncières

B 2019-09-282

- Brest - rue La Bruyère - Approbation de l'acquisition à titre gratuit de la parcelle AZ n° 559 auprès de Monsieur et Madame Keraudy.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit auprès de Monsieur et Madame Keraudy de la parcelle en nature de trottoir située rue La Bruyère à Brest et cadastrée en section AZ n°559.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-283	<p>- Brest - Bellevue - transfert de propriété à titre gratuit de diverses emprises de voirie par la Ville de Brest.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le transfert de propriété à titre gratuit par la Ville de Brest au profit de Brest métropole de diverses emprises de voirie situées dans le quartier de Bellevue.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-284	<p>- Brest - Avenue de Provence : approbation de la cession d'un emplacement de stationnement situé au centre commercial du Bergot au profit du Centre Hospitalier Universitaire.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'un emplacement de stationnement situé au centre commercial du Bergot au profit du CHU.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-285	<p>- Brest - rue Le Greco - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 59 m², en vue d'une cession à Monsieur Philippe Trichet.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise d'une surface de 59 m² de domaine public prise sur une parcelle cadastrée EO n°547 située rue Le Gréco à Brest, en vue de sa cession à Monsieur Philippe Trichet.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-286	<p>- Brest - Rue Le Gréco - Cession d'une emprise d'une superficie de 59 m² au profit de Monsieur Philippe Trichet.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise d'une surface de 59 m² d'espace vert, prise sur une parcelle cadastrée EO n°547, et sise rue Le Gréco à Brest, en vue de sa cession au profit de Monsieur Philippe Trichet.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-287	<p>- Brest - Rue Dupuy de Lôme - Transfert de propriété à titre gratuit d'une emprise de voirie cadastrée CM n° 251 par la Ville de Brest.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le transfert de propriété à titre gratuit par la Ville de Brest au profit de Brest métropole d'une emprise de voirie, cadastrée en section CM n° 251, située rue Dupuy de Lôme à Brest.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-288	<p>- Plouzané - Lieudit Kroas Ar Go - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 943 m², en vue d'une cession à la SCI Physio Nat.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise du domaine public, d'une surface de 943 m² prise sur la parcelle BM n°65, située Lieudit Kroas Ar Go à Plouzané en vue de sa cession à la SCI Physio Nat.</i></p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
B 2019-09-289	<p>- Plouzané - Lieudit Kroas Ar Go - Cession d'une emprise d'une superficie de 943 m² au profit de la SCI Physio Nat.</p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise d'une superficie de 943 m² prise sur la parcelle BM n°65, sise Lieudit Kroas Ar Go à Plouzané, en vue de sa cession au profit de la SCI Physio Nat.

B 2019-09-290

- Plouzané - Lieudit Lanrivineg - Cession de la parcelle BO 23 appartenant à Brest métropole au profit de la commune de Plouzané.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle cadastrée BO n°23, sise lieudit Lanrivineg à Plouzané, au profit de la commune de Plouzané.

B 2019-09-291

- Le Relecq-Kerhuon - 5 rue Robespierre - Approbation de l'acquisition d'une emprise sur la parcelle AB 153.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une emprise sur la parcelle AB 153 au niveau du 5 rue Robespierre sur la commune de Le Relecq-Kerhuon.

B 2019-09-292

- Plougastel-Daoulas - Route de la Croix Rouge et impasse de Toull-Melen - Approbation d'une convention de servitude au profit d'ENEDIS.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée BP 188 appartenant à Brest métropole et située Route de la Croix Rouge et impasse de Toull-Melen à Plougastel Daoulas en vue de l'implantation d'une canalisation souterraine.

B 2019-09-293

- Bohars - 45 rue de Loguillo - Approbation d'une convention de servitude au profit de GRDF.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitude de passage de canalisations de gaz au 45 rue de Loguillo sur la commune de Bohars.

B 2019-09-294

- Guipavas - Approbation de l'acquisition de la parcelle H 147 située au lieudit Kervao à Guipavas et appartenant à la commune de Gouesnou.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle H 147 située au lieudit Kervao à Guipavas et appartenant à la commune de Gouesnou.

B 2019-09-295

- Guipavas - rue Amiral Troude : approbation de l'acquisition à titre gratuit par Brest métropole des parcelles AO 43 et 44, appartenant à Brest métropole habitat.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit pour une surface de 1 093 m², des parcelles AO n°43 et 44, situées rue Amiral Troude à Guipavas et appartenant à Brest métropole habitat.

B 2019-09-296

- Guipavas - Zone d'aménagement concerté de Kergaradec 3 - Rétrocession foncière à titre gratuit des parcelles à usage d'espaces publics.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la rétrocession à titre gratuit des parcelles à usage d'espaces publics dans la zone d'aménagement concerté de Kergaradec 3 située à Guipavas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-297

- Guilers - Moulin du Tridour - Approbation d'une convention de servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle B n°151 appartenant à Brest métropole, en vue de l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et du passage de toutes les canalisations électriques nécessaires à son alimentation.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle B n°151 appartenant à Brest métropole et située lieudit Moulin du Tridour à Guilers en vue de l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et du passage de toutes les canalisations électriques nécessaires à son alimentation.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-09-298

- Guilers - Rue de Pen ar Choat - Kerusavel - Approbation d'une convention de servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle BI N°122 appartenant à Brest métropole, en vue de l'implantation d'une canalisation souterraine.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée BI n°122 appartenant à Brest métropole et située Rue de Pen ar Choat – Kerusavel à Guilers en vue de l'implantation d'une canalisation souterraine.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

MIS A L'AFFICHAGE LE 7 OCTOBRE 2019 .